

SYNDICAT DEPARTEMENTAL DES DECHETS**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL**

Séance du 10 mars 2020

N° 2020 - 02

Nombre de délégués en exercice :	15	L'an deux mil vingt, le 10 mars à 10 heures 00, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni à l'hôtel du Département à Montauban, sous la présidence de Monsieur Michel WEILL, Président.
Présents :	9	
Votants :	10	
Nombre de voix :	15	
Date de la convocation :	03 mars 2020	

Présents : Mme BOURDONCLE, MM. BERTELLI, DEPRINCE, HEBRARD, LAMOLINAIRIE, REGAMBERT, TOURREL, VALETTE et WEILL (pouvoir de Mme BAREGES).

Absents excusés : MM. ALAZARD, BONSANG, MOLLE, RESONGLES et SAZY.

Assistaient à la séance : Mme LAYMAJOUX (Conseil Départemental TSG – Direction de l'Agriculture et de l'Environnement)
Mme FOURQUET (Syndicat Départemental des Déchets)
M. JOLIBERT (Paierie Départementale)

OBJET : Compte de gestion 2019 - Budget Annexe

Préalablement au vote du Compte Administratif, le Président soumet au vote du Comité Syndical le Compte de Gestion 2019 établi et certifié par M. le Payeur Départemental concernant le Budget Annexe.

Le Compte de Gestion présente les résultats globaux suivants, en concordance avec le Compte Administratif :

Budget Annexe :

Fonctionnement :

- Dépenses nettes : 159 124.08 €
- Recettes nettes : 173 654.15 €
- Résultat de l'exercice : + 14 530.07 €

Investissement :

- Dépenses nettes : 11 800.20 €
- Recettes nettes : 0 €
- Résultat de l'exercice : - 11 800.20 €

*
**

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- approuve le Compte de Gestion 2019 concernant le Budget Annexe.

Fait et délibéré le 10 mars 2020

Le Président,
Michel WEILL
